

**PAIEMENT D'ANNUITES**

**EMPRUNT OBLIGATAIRE « STB 2010/1 »**

La Société Tunisienne de Banque porte à la connaissance des souscripteurs à l'emprunt obligataire «STB 2010/1 catégories A et B », que le remboursement en capital et le règlement des intérêts pour les catégories A et B, aux taux respectifs de (TMM+0,7)% et 5,3%, relatifs à l'échéance du 23 mars 2018, seront effectués à partir du **23 mars 2018**, auprès des intermédiaires en bourse et des teneurs de compte par le biais de TUNISIE CLEARING comme suit :

**STB 2010/1 catégorie A :**

- Principal par obligation : 10,000 DT
- Intérêt brut par obligation : 1,732 DT
- Total brut par obligation : 11,732 DT

**STB 2010/1 catégorie B :**

- Principal par obligation : 6,670 DT
- Intérêt brut par obligation : 2,825 DT
- Total brut par obligation : 9,495 DT